

Communiqué de presse

Paris, le 23 octobre 2026

PLF 2027 : LE LOGEMENT SOCIAL, UN LEVIER CONTRE LA VIE CHÈRE

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat se réjouit de l'adoption, le 20 octobre, par la commission des affaires économiques, de plusieurs amendements en faveur du logement social.

La RLS et les aides à la rénovation du parc répondent à des besoins concrets et à une urgence que les territoires ne peuvent plus attendre. La commission a également adopté un amendement visant à porter la contribution de l'État à l'ANRU à 270 millions d'euros pour financer le NPNRU. D'autres mesures concernent notamment l'aide aux maires bâtisseurs, l'hébergement d'urgence et la politique de la ville.

Les amendements prévoient 900 millions d'euros de crédits supplémentaires pour les aides personnelles au logement. L'amendement relatif à la RLS pose les bases de sa suppression. Une autre proposition prévoit 400 millions d'euros pour rétablir un fonds de rénovation énergétique du parc social. Cette enveloppe correspond au montant annuel annoncé en 2023 par le gouvernement d'Élisabeth Borne, dans le cadre d'un engagement de 1,2 milliard d'euros sur trois ans, soit 400 millions d'euros par an. Sur cette enveloppe, seuls environ 400 millions d'euros ont été engagés à ce jour.

Michel Ménard, président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, déclare : « *Les Offices Publics de l'Habitat contribuent à protéger le pouvoir d'achat des ménages en proposant des logements à loyers accessibles. Mais ils ne pourront durablement construire, rénover et agir sur les charges sans disposer des moyens d'investir. Dans un contexte de vie chère, poser les bases d'une suppression de la RLS et financer la rénovation du parc sont des décisions attendues. Le vote de la commission envoie un signal ; le Gouvernement et les parlementaires doivent maintenant le traduire dans le budget 2027.* »

Adoptés pour avis, ces amendements ne sont pas encore inscrits dans le projet de loi de finances. La Fédération des OPH appelle le Gouvernement et les parlementaires à les soutenir dans la suite de l'examen du texte et à lever les gages qui conditionnent l'ouverture effective des crédits.

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (FOPH)

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat rassemble 211 adhérents : des Offices Publics de l'Habitat, des sociétés d'économie mixte agréées pour le logement social et des sociétés de coordination. Elle porte leur voix collective et défend un modèle public du logement, territorial, durable et gouverné dans l'intérêt général.

Ce modèle repose sur une conception du logement comme bien d'usage, au service des habitants et de leurs parcours de vie. Par son ancrage territorial et son lien étroit avec les collectivités, il permet d'agir, d'investir et d'innover dans le temps long. Le parc des adhérents compte plus de 2,2 millions de logements et loge environ 5 millions de personnes.

Force de proposition, la Fédération met en commun les expertises de ses adhérents, produit des analyses et élabore des propositions à partir des réalités territoriales. Elle accompagne leurs transformations et contribue à l'élaboration de politiques publiques en prise avec les besoins des habitants et des territoires.

Pour en savoir plus : <https://www.foph.fr/>

CONTACT PRESSE
Agence Oxygen

Sidonie Legrand ■ 06 72 20 49 22 ■ sidoniel@oxygen-rp.com
Sophie Robert-Beys ■ 06 34 99 94 10 ■ sophie.rb@oxygen-rp.com
